

**REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**N° 2017\_264**

L'an deux mille dix sept, le douze octobre, à 18h00, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni à ALIXAN, sous la présidence de monsieur Nicolas DARAGON.

Date de convocation du Conseil communautaire : 06/10/2017

Nombre de conseillers : - en exercice : 114 - présents : 82 - votants : 106

**OBJET** : BUDGET ANNEXE SERVICES MUTUALISÉS ADMINISTRATIFS 2017 - BUDGET SUPPLÉMENTAIRE

**PRESENTS :**

BICHON LARROQUE Aurélie, ROMAIN Michel, VIAL Elisabeth, PRELON Patrick, RIPOCHE Bernard, MANTEAUX Nadine, FRECENON Béatrice, ROLLAND Christian, AUDIBERT Geneviève, COLLIGNON Bernard, MENOZZI Gaëtan, MOURIER Marlène, PAILLES Wilfrid, COMBE Claude, PERTUSA Pascal, VIDANA Lysiane, COMTE Jean-François, BELLIER François, BUIS Pierre, FUHRER Gérard, GAUTHIER Christian, BOUIT Séverine, LAGUT Martine, PERNOT Yves, SAILLANT Bernard, ABRIAL Jacques, VITTE Bruno, ROBERT Isabelle, MEURILLON Jean, GUILHERMET Manuel, HORN Y Patrice, PELAT Bernard, HOURDOU Philippe, PEYRARD Marylène, VALLON Bernard, SAYN Pierre, GUILLEMINOT Karine, COUSIN Stéphane, BANDE Pascal, CARDI Jean-Pierre, BROT Suzanne, GIRARD Geneviève, TRAPIER Pierre, PASSUELLO Gilles, BOSSAN PICAUD Marie-Josèphe, COLLOREDO BERTRAND Magda, DERLY Bruno, DONGER Denis, JACQUOT Laurent, LABADENS Philippe, ROBERT David, TACHDJIAN Jeanine, DEROUX Gérard, DUC Bernard, BARRY Francis, MASSON Serge, QUET Dominique, BARTHELON Bernard, AGRAIN Françoise, LABRIET Gérard, BRUSCHINI Jean-Jacques, BONNEMAYRE Jacques, BOUCHET Gérard, BRARD Lionel, CHALAL Nacy, CHAUMONT Jean-Luc, DA COSTA FERNANDES Flore, DARAGON Nicolas, JUNG Anne, KOULAKSEZIAN-ROMY Annie, LEONARD Pascale, MAURIN Denis, MOUNIER Françoise, NAKIB-COLOMB Zabida, PAULET Cécile, PONSARD-CHAREYRE Michel, POUTOT Renaud, PUGÉAT Véronique, ROYANNEZ Patrick, SOULIGNAC Franck, TENNERONI Annie-Paule, VEYRET Pierre-Jean

**ABSENT(S) ayant donné procuration :**

Madame NIESON Nathalie a donné pouvoir à monsieur ROLLAND Christian  
Monsieur RASCLARD Hervé a donné pouvoir à madame FRECENON Béatrice  
Madame GENTIAL Dominique a donné pouvoir à madame MOURIER Marlène  
Monsieur KELAGOPIAN Jean-Benoît a donné pouvoir à monsieur COLLIGNON Bernard  
Monsieur LARUE Fabrice a donné pouvoir à monsieur DUC Bernard  
Madame CHAZAL Françoise a donné pouvoir à monsieur PERNOT Yves  
Monsieur BORDAZ Christian a donné pouvoir à monsieur LABRIET Gérard  
Monsieur BOURNE Claude a donné pouvoir à monsieur FUHRER Gérard  
Monsieur BRUNET Bernard a donné pouvoir à monsieur MEURILLON Jean  
Monsieur BIGNON Daniel a donné pouvoir à monsieur BARTHELON Bernard  
Monsieur DELOCHE Georges a donné pouvoir à monsieur BELLIER François  
Monsieur GROUSSON Daniel a donné pouvoir à madame GIRARD Geneviève  
Madame ARNAUD Edwige a donné pouvoir à monsieur LABADENS Philippe  
Monsieur ASTIER Franck a donné pouvoir à madame TACHDJIAN Jeanine  
Madame BROSSE-TCHEKEMIAN Nathalie a donné pouvoir à madame BOSSAN PICAUD Marie-Josèphe  
Monsieur PIENEK Pierre a donné pouvoir à madame GUILLEMINOT Karine  
Madame THORAVAL Marie-Hélène a donné pouvoir à monsieur ROBERT David  
Monsieur TROUILLER Luc a donné pouvoir à madame COLLOREDO BERTRAND Magda  
Monsieur LUNEL Gérard a donné pouvoir à monsieur CARDI Jean-Pierre  
Madame BELLON Hélène a donné pouvoir à monsieur CHAUMONT Jean-Luc  
Monsieur DIRATZONIAN-DAUMAS Franck a donné pouvoir à madame PAULET Cécile  
Monsieur MONNET Laurent a donné pouvoir à monsieur SOULIGNAC Franck  
Monsieur RYCKELYNCK Jean-Baptiste a donné pouvoir à madame TENNERONI Annie-Paule  
Madame THIBAUT Anne-Laure a donné pouvoir à madame PUGÉAT Véronique

Le budget supplémentaire est équilibré en section de **fonctionnement** à hauteur de 624 090.90 €.

Il s'agit d'une augmentation des crédits afin de prendre en charge les frais de personnels et de charges courantes.

Le budget supplémentaire est équilibré en section d'**investissement** à hauteur de 97 029.52 €.

Les principales évolutions des dépenses d'investissement sont dues à un ajustement au chapitre 204 afin de financer les dépenses engagées sur 2017.

Ces dépenses sont équilibrées par la refacturation aux adhérents.

		Dépenses	Recettes
011 - Charges à caractère général	6132 - Locations immobilières	23 200,00 €	
	62872 - au budget annexe	64 696,90 €	
	62876 - à un GFP de rattachement	5 200,00 €	
012 - Charges de personnel et frais assimilés	64111 - Rémunération principale	530 994,00 €	
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	70841 - aux budgets annexes, régies municipales, C.C.A.S. et caisse des écoles		622 891,00 €
	70876 - par le GFP de rattachement		1 199,90 €
<b>Section de Fonctionnement</b>		<b>624 090,90 €</b>	<b>624 090,90 €</b>
		<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
204 - Subventions d'équipement versées	2041511 - Biens mobiliers, matériel et études	97 029,52 €	
16 - Emprunts et dettes assimilées	1641 - Emprunts en euros		97 029,52 €
<b>Section d'Investissement</b>		<b>97 029,52 €</b>	<b>97 029,52 €</b>


Le Conseil communautaire à :

- Contre : ..... 0 voix
- Abstention : ..... 5 voix
- Pour : ..... 101 voix

DECIDE :

- **d'adopter** le budget supplémentaire du budget annexe Services Mutualisés Administratifs 2017 tel que joint à la présente :
  - au titre du fonctionnement : 624 090.90 €,
  - au titre de l'investissement : 97 029.52 €,
- **d'autoriser et de mandater** le Président ou son représentant, monsieur Christian GAUTHIER, Vice-président, à effectuer toute démarche et signer tous documents de nature à exécuter la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus

Pour extrait certifié conforme  
 Fait à Valence, le 19 octobre 2017  
 Le Président,  
 Par délégation,  
 Emmanuelle CHAMBARD  
 Directrice Générale Adjointe  
 Valence Romans Agglo  
 Rovaltain - Avenue de la gare  
  
 26958 Valence Cedex 09

Les délibérations peuvent faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux (2) mois à compter de leur transmission au représentant de l'Etat dans le département de leur publication.